

BULLETIN MUNICIPAL VILLE DE CHORGES

2019





↳ Etat Civil

SOMMAIRE

Voeux du Maire



Comme chaque début d'année ce bulletin souhaite être le reflet des événements marquants de notre commune pour l'année qui se termine mais aussi pour la nouvelle année.

Tout d'abord **je vous présente au nom du Conseil Municipal mes meilleurs vœux pour 2019.**

2018 s'est inscrit dans la continuité et les deux projets importants sont terminés : **les aménagements d'entrée de ville ouest** ont été inaugurés début Juillet en même temps que le label Village Etape obtenu avec la participation des commerçants.

La restauration de l'ancienne école se termine : **la Médiathèque**, la réinstallation de l'Eterlou et la Maison de Services au Public (MSAP) de la Communauté de Communes ouvrent en ce début d'année 2019.

Des travaux conséquents de réfection des voiries ont été réalisés. Mais l'état de nos voies communales demande de continuer les efforts en 2019.

De nouveaux projets sont en cours de préparation, entre autres **la création de la zone sportive**. Sa réalisation pourra débuter dès que le plan de financement sera effectif. Il en est de même pour **la restauration de l'église Saint Victor**. **L'amélioration des cheminements piétons et vélos** font également partie de nos priorités.

Mais cette dynamique ne nous fait pas oublier les difficultés que nous avons rencontrées avec les violents orages. Là aussi des travaux sont à prévoir. Mais nous devons rester prudents et prendre en compte **nos moyens financiers, des dotations de l'Etat et des financements traditionnels de plus en plus difficiles à mobiliser. Nos efforts pour maîtriser les frais de gestion sont constants.**

Nous participons activement **aux conseils communautaires de la CCSP et les nouvelles compétences, assainissement et Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)** sont misent en place. **La Communauté de Communes est de plus en plus présente dans notre vie quotidienne** (compétence économique, MSAP, Relais Assistante Maternelle, Réseau des médiathèques, assainissement, traitement des déchets, etc.....)

Je remercie toute l'équipe municipale ainsi que les agents pour leur investissement au service de notre collectivité. **Je vous renouvelle tous mes vœux pour l'année 2019.**

Christian DURAND
Maire de Chorges

Etat civilp.3-4

Vie communalep.5-9

Tourismep.10-11

Activité économique.....p.12

Action sociale.....p.13-15

Travaux réalisésp.16-19

Culture et patrimoinep.20-21

Evénements / Animationsp.22-23

+ programme saison culturelle 2019
«Tous en culture» et le «Guide du lecteur»
livrés avec ce bulletin.



Données transmises en Mairie au 17 décembre 2018

Naissances 2018

Janvier
12 PEYRE Lysandro
17 COMBESCOT Charlie
23 SIMON Mathis

Mars
13 MUCKENSTURM
Gauthier

Avril
5 SABATIER Marius

Mai
1 BONJOUR Lény
2 MICHELON Eléna
30 MAMMANO Elise

Juin
5 BACQUET Valentin
20 FAURE Olivia
24 MICHALLET Capucine

Juillet
29 TRIOLET Myla

Septembre
6 LUSINCHI Iris
17 DURAND Esteban

Octobre
13 BONNIN Lorik

Novembre
4 ALASTUEY Alyssia
5 LOZZA Mélissa

Décembre
09 FAYARD Anna

(Décembre 2017)
27 DANJOU Lya
27 DANJOU Clara

Decès 2018

Janvier
9 DURAND Olga
10 POTELET Jean
21 LAUTARET Danielle

Mars
02 PORCIER Marie
05 CHARRIER Daniel
05 PAYAN René

Avril
25 MATTRAND André
26 AUBER Annick

Mai
10 GARCIER Christian
19 SBROGGIO Alfred
31 MORILLAS de OLLIVERAS
José
28 LABBE Yvette
27 REYNAUD Alberte

Juin
19 BLONDEAU Michel
30 ROBERT Alice

Juillet
7 BONNEFONT Léon
08 PUDEPIECE Irène
14 BOREL Roch
14 BOREL Manon
14 TARKUS Daniel

Août
12 JULIEN Michèle

Octobre
02 BARDELLI Pierre
20 DURAND Alain
20 ROUSSEAU Serge

Novembre
08 MARTIN Gabriella
22 JAGHER Henri

Décembre
03 RIBLON Marie-Noëlle
07 CATOIRE Ghislaine
11 ARCANGELI Richard

Mariages 2018

3 février
ELIE Martine
& MILVOYE François

17 février
DOURY Ludivine
& ARNAUD Jean-Charles

2 mars
BACH Anaïs
& LOUCHEUX Antoine

23 juin
MAROT Agnès
& OCAL Mehmet

21 juillet
BELBACHIR Nathalie
& CHAMEAU Sandrine

9 août
DUVERNET Raymonde
& GONZALES Didier

18 août
TESSERAUD Fanny
& du PONTAVICE Benjamin

18 août
MESEURE Barbara
CAMINADE Claude

18 août
LAMY Elsa
& RASPIENGEAS Jean-François

8 septembre
CAMMILLETI Audrey
& HERITIER Laurent

15 septembre
GOUTARD Michelle
& SAUVE Roger

15 septembre
HADDJERI Malik
& MOUHIB Khadija

29 septembre
PRINCE Danielle
& FILIPPI Frédéric

Directeur de la publication

Christian DURAND

Rédaction, conception, mise en page

Service communication (Julie ASTIER), agents communaux
et conseil municipal

Crédits photos

Francis LAURENT, Christian MERENTIER, Freepik

Impression

Imprimerie de Haute-Provence

↳ Etat Civil

Carte Nationale d'Identite / Passeport



Sur RDV 04 92 50 60 30
MARDI 8h30/11h30 et 14h/17h & JEUDI 8h30/11h30
Délai d'obtention : 1 mois

CARTE D'IDENTITÉ

gratuite (sauf perte ou vol 25€)
valable 15 ans pour les majeurs,
10 ans pour les mineurs.

PASSEPORT

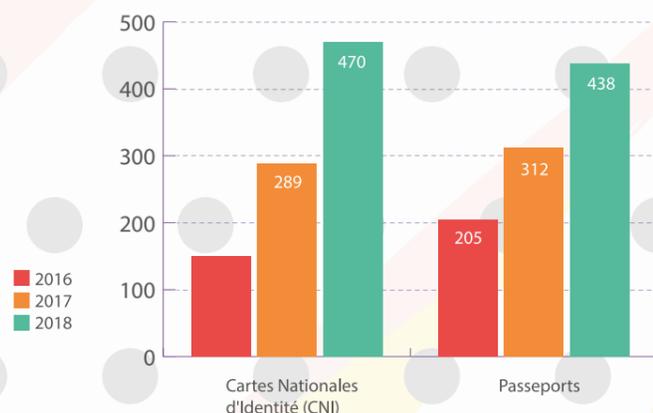
17 euros pour les moins de 15 ans
42 euros pour les 15 / 18 ans
86 euros pour les adultes

Comment réparer la demande :

- **Sur internet**
Pré-demande en ligne : www.service-public.fr
- **En mairie**
Retirer la demande CERFA
Liste des justificatifs à fournir consultable sur www.mairie-charges.fr
Toutes les personnes concernées doivent être présentes, les mineurs accompagnés obligatoirement d'un responsable légal.

En chiffres

Au 12 décembre 2018, nombres de Cartes Nationales d'Identité (CNI) et de Passeports délivrés par la mairie.



Pensez au recensement militaire !



Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie. Le recensement permet à l'organisme chargé du Service National de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Venez à la mairie muni de la CNI (Carte Nationale d'Identité) de l'enfant et de votre livret de famille. **Une attestation de recensement vous sera délivrée.**

Recensement de la population

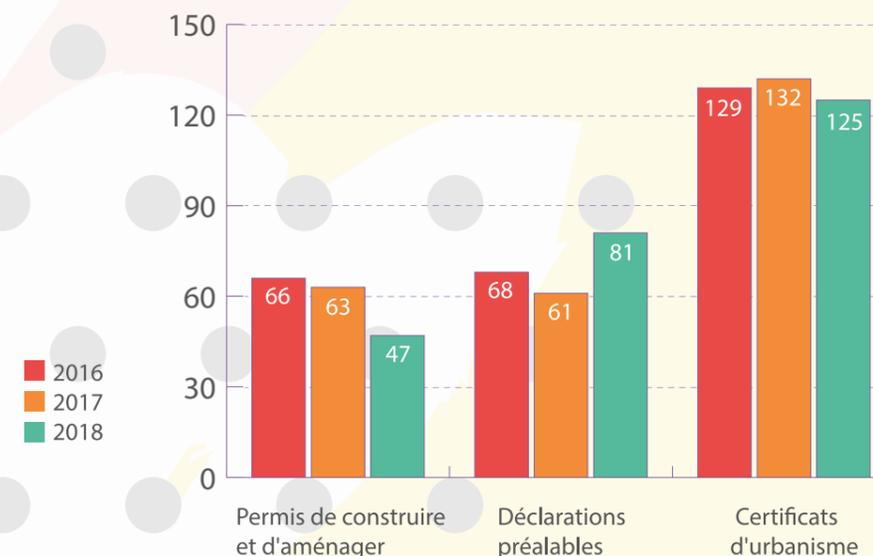
La population de Charges a été estimée à 2 974 habitants en 2018.



↳ Vie communale

Chiffres de la commune en urbanisme

Permis de construire, déclarations préalables et certificats urbains : relevés en date du 07 décembre 2018



La réforme de la gestion des listes électorales

La loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme les modalités de gestion des listes électorales et crée un Répertoire Electoral Unique dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E).

Concrètement pour les citoyens, **cette réforme facilite leur inscription sur les listes électorales en leur permettant de s'inscrire jusqu'au sixième vendredi précédent le scrutin** en élargissant les conditions d'inscription (31 décembre de l'année N-1 avant cette réforme).

En effet, **elle permet aux jeunes jusqu'à 26 ans de s'inscrire sur la liste électorale de la commune du domicile de leurs parents, et réduit à deux ans le délai d'inscription nécessaire au rôle d'une des contributions directes communales** pour prétendre à l'inscription sur la liste électorale de cette commune. Elle ouvre également aux personnes qui ont, pour la deuxième année consécutive, la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales de la commune.

Pour s'inscrire tout citoyen peut retirer le formulaire CERFA disponible en mairie et le retourner accompagné de la copie de la carte nationale d'identité ou du passeport, d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois, ou des pièces prouvant son inscription, pour la deuxième année et sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales.

A compter de janvier 2019, le Répertoire Electoral Unique sera consultable via la plateforme service-public.fr et le citoyen pourra envoyer une demande d'inscription en ligne.

Toutes les cartes électorales seront rééditées et envoyées au plus tard le 30 avril 2019.

Aujourd'hui, le service restauration de la ville de Chorges c'est...

La restauration collective rassemble les valeurs de convivialité, de plaisir et de bonne santé qui s'acquièrent dès le plus jeune âge !



■ La restauration collective est par ailleurs un levier intéressant pour développer, structurer et valoriser les filières d'approvisionnement en produits locaux et/ou issus de l'Agriculture Biologique.

■ Les enfants ne se rendent plus seulement à la cantine mais véritablement dans un restaurant scolaire, à visée éducative, de par le modèle des menus confectionnés et l'accompagnement assuré.

■ Celui-ci a d'ailleurs été repensé à Chorges afin d'apporter davantage de repères et de renforcer les liens entre les enfants et le personnel de service et d'accompagnement.



La fourniture de repas aux enfants de la crèche

Aux enfants des écoles de Chorges et Montgardin

Aux enfants inscrits à l'ACM Eterlou

Aux enfants en séjour de découverte à la BNPA

Aux personnes âgées à domicile

(donc de 6 mois à 97 ans)



Avec



20%
de produits
bio et/ou
locaux

■ Plus de 20% de produits bio et/ou locaux pour l'ensemble des convives, fournis par Echanges Paysans.

Entre janvier et novembre 2018, les produits bio et/ou locaux livrés par Echanges paysans représentent :

- 276 kg de bœuf
- 228 kg de veau
- 166 kg d'agneau
- 113 kg de porc
- 165 kg de volaille
- 3172 kg de fruits et légumes
- 16608 yaourts
- 257 kg de fromages
- 1610 oeufs
- 473 kg de céréales et légumes secs



■ 100% de viandes de bœuf, veau, agneau non-hachées locales



■ 100% de pain aux céréales pour le scolaire

Pourquoi ?
Les fibres améliorent le transit intestinal, elles diminuent l'absorption des

graisses, du cholestérol et ralentissent l'absorption des glucides, elles diminuent la sensation de faim, elles fixent les métaux lourds et par leur fermentation, elles nourrissent la flore et les cellules intestinales.



■ Tri des déchets au quotidien avec compostage, à la cuisine centrale comme au restaurant scolaire



■ Réduction du bruit en salle de restaurant (passage d'une moyenne de 83 à 72 dB) à la suite de la réorganisation sur le mode «self» pour les primaires, présentée en mars 2018 :

2 OBJECTIFS PRINCIPAUX :

• Limiter le temps de présence de l'effectif au complet en organisant un flux, et donc contribuer à limiter le bruit.

• Orienter les missions des agents de service vers l'accompagnement et la sensibilisation, avec là aussi, des répercussions positives sur le niveau sonore.

Les enfants en maternelle, sont accompagnés au restaurant et ramenés à l'école par leurs ATSEM.

■ 1 bulletin de la restauration mensuel.

■ 0 déchet plastique pour le portage de repas à domicile (les barquettes thermo-scellées remplacées par des boîtes en verre réutilisables).

■ Fourniture des repas de la crèche avec près de 100% de légumes bio et locaux pour les purées proposées aux plus petits.



Le tout sans augmentation des tarifs de la contribution des familles.



Don du sang

Le don de sang est indispensable pour certains malades : un grand merci à tous pour votre générosité et votre solidarité !

En pratique :

■ Toute personne âgée de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte suite à l'entretien pré-don, peut donner son sang. Après 60 ans, le premier don est soumis à l'appréciation d'un médecin de l'EFS.

■ Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois. Entre deux dons de sang, il faut respecter un délai de 8 semaines minimum.

Si vous avez entre 18 et 70 ans, avant de vous rendre dans l'un de nos sites ou collectes et, répondez à ces quelques questions sur le site pour savoir si vous pouvez donner votre sang : <https://dondesang.efs.sante.fr/test-aptitude-au-don>

Retrouvez ci-dessous les dates des prochaines collectes de sang pour l'année 2019 (Salle des Fêtes de Chorges) :

Jour	Date	Collecte	Horaires
Mardi	08/01	Matin	08h à 12h30
Jeudi	21/03	Soir	16h à 19h30
Jeudi	23/05	Matin	08h à 12h30
Mardi	23/07	Soir	16h à 19h30
Mardi	20/08	Soir	16h à 19h30
Jeudi	17/10	Matin	08h à 12h30
Jeudi	19/12	Soir	16h à 19h30



Eclairage public

La commune continue sa campagne d'économie d'énergie sur l'éclairage public,



Les hameaux des Chaussins, des Oliviers et des Lagiers ont été équipés de luminaires à LED, consommation 28 atts au lieu de 100 Watts avec les anciens.

De plus Au hameau des Lagiers les lampadaires ont été équipés d'une horloge coupant l'alimentation de l'éclairage à partir de minuit, à la demande des habitants.

Le co-voiturage

Quel déplacement alternatif mettre en place au départ de Chorges ? Au moment où la mairie de Chorges vient de terminer l'aménagement des abords de la gare au-delà du nouveau rond point d'entrée de ville, comment, nous, Caturiges pourrions envisager un mode de déplacement alternatif qui nous permette d'agir sur le climat ?



Plusieurs possibilités existent

A proximité de la gare, la commune a créé un vaste parking d'une soixantaine de places ; celui-ci est destiné entre autres à servir d'aire de covoiturage. Un développement de cette pratique permettrait de mettre fin à la voiture en solitaire. Des sites internet (Microstop, Rezo pouce...) existent pour mettre en place ce co-voiturage de proximité ou auto stop organisé.

Autres possibilités



Pour les plus proches de leur lieu de travail : l'usage du vélo, électrique ou non ; la solution la moins chère, la moins polluante et la meilleure pour la santé ! La gare propose des garages à vélo dans le cadre de l'aménagement multimodal réalisé.

Quelques chiffres

Les transports sont responsables de 29% de l'émission des gaz à effet de serre de la France. Parmi eux, les voitures des particuliers en représentent 54%. 2 % des Français utilisent le vélo pour aller travailler contre 31% aux Pays-Bas.

Autres offres, autres alternatives : le transport en commun



La commune de Chorges a la chance de disposer d'une gare et de lignes de cars régulières pour mener les Caturiges vers Gap ou vers Embrun et inversement. Ainsi, c'est 13 offres qui sont proposées dans le sens Chorges - Gap et 16 dans le sens inverse, en car ou en train. On peut rajouter à cela l'offre 05 Voyageurs qui propose 3 allers-retours tous les matins et tous les soirs et un aller-retour sur le temps de midi.

A noter qu'avec la carte Zou ! que propose la région ces trajets collectifs reviennent à moins d'1 € sous certaines conditions ce qui est nettement moins cher que le même trajet en voiture.

La fibre

Le déploiement de la fibre optique sur la commune de Chorges

■ Le Syndicat Mixte Ouvert Provence Alpes Côte d'Azur Très Haut Débit (SMO THD) créé en 2018 regroupe entre autre, la Région Sud et les deux départements alpins pour développer l'usage de la fibre optique sur la Région. Il met en œuvre actuellement l'installation d'un réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) et le raccordement en fibre entre les zones.

cette mission, sans maître d'œuvre, ceci pour garder un meilleur contrôle sur le déploiement ; les arbitrages sur cette nouvelle organisation auront lieu avant la fin de l'année 2018. Les opérateurs privés devraient faire leur entrée au niveau du Département sur le Réseaux d'Initiative Publique. Ainsi, il sera possible d'arrêter prochainement un planning fiabilisé.

■ Le déploiement de la fibre optique à l'abonné. Le SMO accuse aujourd'hui un retard conséquent sur le déploiement de l'ensemble de ses opérations. Une partie de ces opérations étant sous le SMO a décidé de reprendre en direct

■ Les travaux d'installation sur les zones économiques de la Grande Ile et de Pré-Marchon sont réalisés. Il reste à finaliser les raccordements.

Coupon réponse

Si vous êtes intéressé (e) par cette réflexion sur nos modes de déplacements, faites-le nous savoir de façon à travailler avec vous sur le sujet.

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :@.....

Tél. :

Label Villages Etapes



La signature labellisant la commune de Chorges «Village Etape» a été signée le vendredi 6 juillet 2018 en présence de Mme la Préfète.

C'est l'aboutissement de pratiquement 2 années de travail entre la Mairie, les commerçants, les hébergeurs, l'office du tourisme, la CCI et la Fédération Française des Villages Etapes. **Chorges est la 62^{ème} commune à être labellisée en France et la 1^{ère} de la région Sud.**

Pour rappel, ce label met en avant la qualité et la diversité des équipements ainsi que les services du village.

Les commerçants en sont les 1^{ers} acteurs. Aussi, il est de notre devoir de poursuivre ses engagements dans une démarche d'accueil et de qualité, pour pouvoir valoriser nos atouts mais aussi s'assurer des retombées économiques pour les professionnels.

Le label, décerné par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, peut être renouvelé tous les 5 ans.



ACCUEIL COMMERCES SERVICES
NOUS BÉNÉFICIONS D'UN CADRE AUX MULTIPLES ATOUS. ALORS FAISONS-LE SAVOIR !

DEPUIS PLUS DE 20 ANS, la Fédération Française des Villages Etapes s'engage pour la sauvegarde des commerces et services ruraux et pour la promotion de l'art de vivre à la française !

Lors des longs trajets, un Village étape propose une alternative aux aires de services pour les usagers de la route à la fois plus humaine et aussi éco-responsable. Idéal pour associer pause détente et découverte.

Les vacances commencent dès que vous prenez la route ! Vous aussi, lors de vos trajets, choisissez de vous arrêter dans un Village étape. Demandez la carte de réseau sur WWW.VILLAGE-ETAPE.FR ou auprès de votre commune (carré, office de tourisme ou chez vos commerçants).

QU'EST-CE QU'UN VILLAGE ÉTAPE ?

- 1 dispose d'une offre de commerces et de services complète et d'équipements publics adaptés.
- 2 propose un accueil chaleureux par des professionnels locaux dans un cadre champêtre à la vie locale animée !
- 3 a une population inférieure à 5 000 habitants et est proche d'une route à grande circulation gratuite (max 5 min ou 5km).

DEVENEZ AMBASSADEUR DE VOTRE COMMUNE
PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS. REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX. PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS AVEC #villageétape

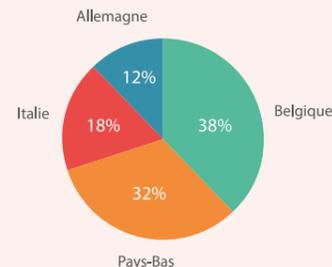
WWW.VILLAGE-ETAPE.FR

Le tourisme sur le territoire Serre-Ponçon

L'Office de Tourisme Intercommunal a désormais une année complète d'activité. Les objectifs de cet organisme sont d'accueillir et renseigner les touristes durant les saisons, et de promouvoir la notoriété et l'image du territoire pour attirer de nouveaux visiteurs.

L'OTI
3 Bureaux d'Information Touristique (BIT) ouverts à l'année : **Chorges, Embrun et Savines le Lac.**
1 BIT jumelé avec la Maison du Parc à Chateau-roux-Les-Alpes, ce qui permet une mutualisation des moyens et réduction des coûts.
En saison, un BIT sur Réallon station et un info-truck.
L'info truck est une nouveauté de l'été 2018, il a permis d'aller à la rencontre des vacanciers sur des zones dépourvues de point d'information, les marchés et autres rassemblements.

Nos visiteurs
70% de France
Une majorité des Hautes-Alpes 05, suivies des Bouches du Rhône (13) et du Nord (59)
30% de l'étranger



La découverte du territoire-patrimoine et la randonnée sont les deux thèmes principaux de la venue de la plupart des visiteurs. Presque 50% des visiteurs venus se renseigner dans les BIT demandent des informations sur les activités de l'hiver.

Les BIT commercialisent des supports autour de la randonnée et du VTT (guide rando / carte VTT).

La promotion
La promotion du territoire passe essentiellement par l'image. L'OTI a mis en place une forte stratégie visuelle via les réseaux sociaux et le site internet. La présentation du territoire se fait également par la présence de l'OTI sur des salons grand public et professionnels, accompagnée d'autres organismes du département et de la Région axée sur le tourisme.
Un agent est chargé de la relation presse afin que, le plus souvent possible, le territoire soit présenté dans des articles de presse et des reportages télé et ainsi couvrir et présenter le plus d'aspects possibles (sport, nature, économie, patrimoine,...)

Nous vous invitons à venir vous aussi vous renseigner dans les BIT, car nous avons toujours à découvrir sur notre «pays» et nous en sommes les meilleurs ambassadeurs !

BNPA et Camping Baie st-Michel

L'équipe municipale souhaite dynamiser le camping avec un véritable projet de « retour vers la nature » ; des locatifs atypiques seront installés en 2019 (PODs et tentes suspendues, encore en étude) ainsi que de nouvelles prestations (snack), améliorations et animations en accord avec le projet.

■ A la Base de Nautisme et de Plein Air (BNPA)



Au printemps et en septembre ce sont principalement des enfants qui s'initient à la voile. Le club loisirs a vu doubler ses inscriptions et de nombreuses écoles/collèges des alentours sont venues faire des stages.

L'été a été fructueux avec un remplissage satisfaisant (UCPA/port) et des stages de voile à gogo !

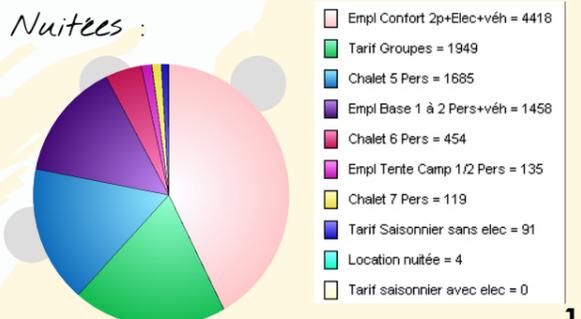
La régata du 15 août a marqué l'ambiance estivale et la convivialité de notre base.

Cette bonne dynamique se poursuivra l'année prochaine avec des prestations supplémentaires afin de satisfaire au mieux notre clientèle portuaire et celle de l'école de voile.

■ Au Camping Municipal

Le camping se dote d'une clientèle fidèle et familiale avec 10549 nuitées au compteur.

Nuitées :



↳ Activité économique

Boutique à l'essai

Un concept «coup de pouce» pour dynamiser les centres-villes

Ouvrir un commerce, c'est tentant mais c'est risqué. Une réalité qui fait face à une autre : les centres-villes et centres-bourgs se désertifient de leur tissu économique. Alors pour y pallier, certaines initiatives voient le jour comme ces boutiques éphémères à Sisteron et Manosque. Un tremplin pour des créateurs d'entreprises qui veulent se tester sur une période donnée, avec un loyer modéré et l'objectif de pérenniser l'installation si les résultats sont au rendez-vous. C'est aussi le concept décliné désormais partout en France par « Ma boutique à l'essai ».

Une opération née dans l'Oise, suite au départ de l'armée

Le concept est né il y a trois ans à Noyons, dans l'Oise, « où un constat de désertion du centre-ville avait été dressé après le départ de l'armée », explique Laurent Nuns, président de la Fédération des Boutiques à l'essai .

Désormais, l'opération est devenue une véritable marque avec toujours le même principe : installer des commerces dans des locaux vacants, avec des loyers modérés.

10 boutiques ont vu le jour à Embrun, Chorges et Baratier

Et trois autres pourraient ouvrir dans le Guillevin-Queyras. Une convention a été signée avec l'intercommunalité. Les projets seront accompagnés, notamment par la plateforme Initiative, les acteurs économiques et les élus.

A Chorges ce sont 5 femmes, qui se sont lancées et ont ouvert 5 commerces dans la Grande Rue.

■ «D'ici et d'ailleurs» : un salon de thé ouvert en octobre 2017 par Marie-Laure Brachon. Un lieu convivial proposant de découvrir des thés, cafés et glaces locales et bio. Lieu animé régulièrement par des ateliers et conférences bien-être.

■ «Betty Couture» :

une boutique de couture ouverte depuis le 1er février 2018. Un atelier de couture et confection (vêtements, accessoires, ameublements). C'est un essai transformé qui a permis à Betty de pérenniser son activité.



■ «D'Elle Fine» : une boutique de prêt à porter féminin. Delphine vous propose depuis le 3 avril 2018 des collections de vêtements et accessoires féminins soigneusement choisis. Une expérience en appelle une nouvelle, Delphine travaille actuellement sur le développement de sa boutique et ses collections à découvrir prochainement.

■ «L'Ilot Café» : Atelier de torréfaction et de vente. Marie Payet est installée depuis le 23 mai 2018. Elle torréfie le café selon vos goûts et vous propose des variétés de café, chocolats, épices et articles recyclés en toile de jute. Une jolie reconversion professionnelle.

■ «Véronica» : Cabinet de magnétiseur, énergéticienne, massage bien-être. Véronica vous accueille depuis octobre 2018 en toute simplicité.

Démarches à suivre

Un porteur de projet présente son idée, son projet à la plateforme d'aide aux créateurs d'entreprises Initiative 05. Lorsque le projet est validé, un prêt d'honneur (prêt à 0% fait en nom propre) est accordé au porteur de projet.

Ce prêt va être alloué en partie ou en totalité à la location d'un local commercial avec un bail précaire de 6 mois, qui pourra être reconduit une fois maximum. A la fin de cette période, le porteur de projet a ainsi un retour sur la faisabilité de son commerce.

Si le bilan est positif, le porteur de projet pourra signer un bail commercial classique et poursuivre son activité.

↳ Action sociale

Portage des repas

Destiné aux personnes âgées, handicapées ou souffrantes, chacun peut bénéficier de ce service toute l'année ou en fonction de ses besoins (congé maladie, difficulté de déplacement temporaire...).

Les repas sont cuisinés avec des produits frais, pour bonne part, issus de l'Agriculture Biologique et locale. Sans barquettes plastiques, les repas sont conditionnés en vaisselle en verre réutilisable.

Ils comprennent :
Une entrée
Un plat principal
+ accompagnement
Un produit laitier
Un dessert
Un potage
Un fromage

9,50 euros pour les Caturiges.
Facturation mensuelle.

Contact :
Mairie de Chorges - CCAS
04 92 50 60 30
restauration@mairie-chorges.fr



Le RAM, Relais Assistantes Maternelles

Le RAM est un service petite enfance ouvert aux parents de la Communauté des Communes de Serre-Ponçon à la recherche d'un mode de garde, aux assistantes maternelles agréées, aux gardes à domicile, aux enfants, et aux candidates à l'agrément



C'est un lieu d'échanges et d'informations aux multiples missions, définies par la CAF des Hautes-Alpes. C'est un véritable lieu ressource.

Tous les jeudis matin, des ateliers d'éveil et socialisation sont organisés dans une salle de la crèche de Chorges pour le plaisir des petits et des grands.

Ces animations sont proposées aux assistantes maternelles et gardes à domiciles accompagnées des enfants qui leurs sont confiés. Diverses et variées, ces matinées permettent aux assistantes maternelles d'échanger entre professionnels de la petite enfance, tout en proposant aux jeunes enfants un temps d'accueil collectif autour de jeux mis à disposition, d'une activité manuelle ou de motricité, ou bien encore de partager des comptines et ritournelles et une fois par mois des séances BB Lecteurs et de l'éveil musical.

Sur la commune de Chorges, 18 assistantes maternelles sont agréées par la PMI du 05 et proposent d'accueillir vos jeunes enfants.

Son accès est libre et gratuit. Le RAM est présent sur la commune de Chorges tous les jeudis dans une salle de la crèche.

Stéphanie PILON responsable du RAM LES FARFADETS propose des permanences administratives sur RDV à CHORGES pour répondre aux questions administratives (contrat de travail, liste des assistantes maternelles agréées et des établissements d'accueil du jeune enfant, droits et devoirs du parent employeur, aides à l'emploi d'une assistante maternelle...)

Pour plus d'informations :
Stéphanie PILON
Tél : 04.92.57.71.07 ou 06.33.46.07.62
E-mail : aamae@orange.fr

Le CCAS a célébré Noël

Le Père Noël a fait escale à Chorges le week-end du 7-8 décembre 2018

Il a commencé sa distribution de cadeaux lors de **la fête de la crèche***, où les enfants ont pu se délecter d'un spectacle autour des émotions.

Le lendemain, c'est à bord d'une calèche qu'il a émerveillé les enfants lors de **la fête de Noël***. Petits et grands se sont retrouvés à écouter des contes et chants de Noël puis à déguster un verre de chocolat ou vin chaud et un bout de brioche.

Pour finir ce week-end de festivités, les aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un **moment musette***.

Le CCAS a distribué 207 colis de Noël aux personnes de plus de 75 ans inscrites sur les listes électorales de la commune de Chorges.

***Nous remercions le personnel de la crèche qui a entièrement préparé et mis en scène leur spectacle, puis l'Association des commerçants, les Sapeurs pompiers, la Paroisse, l'Association des parents Caturiges, l'Amicale laïque, l'ADMR, et les boulangeries «Les Délices d'Ethan», «Navarro» et «Payan» ainsi que l'Accordéon Club des Hautes-Alpes pour leur généreuse participation.**



CCAS Eterlou

Après un été riches en séjours (Ardèche, Annot, plan d'eau d'Embrun...) et en activités pour le centre de loisirs et le club ados...

La saison estivale des structures enfance-jeunesse 3-17 ans s'est clôturé par une soirée mousse le vendredi 31 août 2018, lors de laquelle parents, enfants et équipe d'animation s'est retrouvé pour partager un moment musical autour d'un apéritif.

Dès la rentrée de janvier 2019, les enfants et les familles du centre de loisirs seront accueillis dans les nouveaux locaux de l'ancienne Ecole (en RDC côté cours, de la nouvelle médiathèque).



MSAP



Ouverture de la MSAP, le 7 janvier 2019, au RDC de la médiathèque

Qu'est-ce que c'est ? Les Maisons de services au public délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative... De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

Les Maisons, animées par des agents formés par les opérateurs partenaires, délivrent un premier niveau d'information et d'accompagnement de plusieurs natures :

• **Accueil, information et orientation** : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations (allocations, législation du travail, formation)...

• **Aide à l'utilisation des services en ligne** : télé déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne...

• **Aide aux démarches administratives** : compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers,...

• Mise en relation avec les partenaires : prise de rendez-vous, permanences partenaires dans les locaux de la Maison de services au public, entretien à distance ... Les partenaires du programme national Maison de services au public de Chorges sont :

- HAER (Hautes-Alpes Emploi Relais)
- MDA (Maison Des Adolescents)
- Assistante sociale
- Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)
- ADIL (Agence d'Information sur le Logement)
- Initiative Nord Hautes-Alpes

Ce sont les partenaires actuels en date du 14 décembre 2018, mais cela reste évolutif.

Les missions de la MSAP

1) SOCIAL / SANTÉ

Les MSAP peuvent accompagner les usagers dans les démarches auprès de partenaires tels que la Caisse d'allocations familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutuelle Sociale Agricole, ou le Régime Social des Indépendants. Elles travaillent aussi avec les acteurs locaux :

Maison départementale des personnes handicapées, centres d'action sociale, centre local d'information et de coordination pour les personnes âgées...

2) EMPLOI

Les MSAP tissent des partenariats avec les administrations et les organismes chargés de l'emploi, l'insertion et la formation professionnelle tels que Pôle Emploi, les Missions locales, Cap Emploi, les Maisons de l'emploi et de la formation, les chambres consulaires (agriculture, artisanat, commerce et industrie), l'AFPA, le GRETA...

3) FAMILLE

Les agents des Maisons de services au public et leurs partenaires peuvent vous informer sur les prestations et services disponibles selon votre situation familiale : couple, enfant, scolarité, décès, succession, protection des personnes, déménagement...

4) RETRAITE

Les agents des Maisons de services au public vous aident dans toutes vos démarches relatives à la retraite, comme la constitution de votre dossier.

5) LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Les agents des Maisons de services au public vous aident à obtenir les pièces et les documents nécessaires pour vos démarches citoyennes.

6) LOGEMENTS ET ENERGIE

Les Maisons de services au public sont susceptibles de vous apporter une information de premier niveau sur vos problématiques logement, la réglementation immobilière, mais aussi sur l'ensemble des aides financières existantes : allocation logement, aide au financement du dépôt de garantie et impayés de loyers, aides pour l'amélioration de l'habitat, aide au paiement des factures d'énergie, etc.

Olivia Triolet vous accueillera le lundi et mardi de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.



Travaux réalisés

Reseaux d'eaux pluviales



A la suite des violents orages qui se sont abattus sur la commune, des travaux d'aménagement ont été programmés pour réguler l'écoulement des eaux pluviales.



Le projet prévoit de limiter leur flux vers le centre ville en canalisant les eaux de surface pour les évacuer d'une part vers le torrent des Moulettes et

■ **Dans la Grand Rue** les réseaux sont anciens. Des travaux ont été effectués afin de supprimer une portion de conduite qui était de taille réduite afin de faciliter l'écoulement des eaux.

Une première intervention importante vient de se terminer. **Un réseau en diamètre 400 a été créé afin de collecter les eaux du Chemin du Moulin pour les envoyer vers le torrent des Moulettes.** C'est l'entreprise de Travaux Publics « Brochier TP » qui les a effectués.

Les phénomènes climatiques de pluie très abondante sont de plus en plus fréquents. Ils doivent être pris en compte dans le cadre de la révision du PLU. **Les projets de construction devront davantage intégrer la gestion individuelle des eaux pluviales.**

d'autre part vers la zone du marais et ainsi limiter l'effet entonnoir. **Un renforcement des réseaux est également prévu Chemin de l'Isclé et rue du Pré du Château.**

Dans l'urgence, des **interventions très localisées ont déjà été réalisées** en début d'été, il s'agit :

■ **De travaux de correction des flux** destinés à protéger les habitations les plus exposées ;

Approvisionnement en eau potable

Notre commune a la chance d'avoir des ressources en eau abondantes. Ce sont 7 sources dont les Moulettes qui alimentent une partie importante de la commune mais approvisionnent également l'usine d'embouteillage Roche des Ecrins.

En chiffres :

- 79,01 km de longueur totale de réseaux de distribution
- 19 réservoirs
- 2 035 compteurs d'habitations
- 339 921 m3 consommés sans compter les fontaines



La commune gère le service de distribution de l'eau en régie directe, c'est-à-dire que c'est le Conseil Municipal qui décide du prix du m3 de l'eau, qui établit les factures et gère les réseaux. Nous avons contractualisé, dans le cadre d'un marché public, avec l'entreprise VEOLIA, qui assure l'entretien des conduites, répare les fuites, réalise les nouveaux branchements et pose les compteurs. **Des compteurs de production et un système de télégestion sont installés sur la quasi totalité des réservoirs** ce qui permet de détecter les anomalies et de prévoir

autant que faire se peut les manques d'eau. L'Agence Régionale de Santé effectue régulièrement des analyses afin de contrôler la qualité de l'eau distribuée.

Les services techniques interviennent également sur les réseaux. Ainsi, **cette année ils ont réalisé la protection de deux captages** (captages du Font du sec et des Girards). Par ailleurs, pour prévenir les fuites, **de nombreuses portions de conduite ont été remplacées ces dernières années.** Mais des travaux importants restent à réaliser dans les années à venir, dont **le remplacement de la conduite principale qui part du captage des Moulettes et qui date des années 60.**

L'eau est gratuite mais ce sont ces travaux de réseaux qui impactent fortement votre facture. Pour rappel, celle-ci comprend l'abonnement, le prix de l'eau et les taxes reversées à l'Agence de l'Eau par la commune.

Les Services techniques

Les services techniques de Chorges, ce sont 14 agents permanents disponibles toute l'année, aux compétences diverses et complémentaires (peintre, électricien, conducteurs poids lourds, polyvalents, jardinier) plus quelques saisonniers pour entretenir, aménager, embellir le patrimoine communal, qu'il s'agisse des réseaux, des bâtiments, de la voirie, des espaces verts.

Ils disposent pour cela d'un parc de véhicules composé de fourgonnettes, camion bennes, fourgon, engins de chantier, nacelle ... de nombreux outils et, depuis 2 ans, d'un local technique et d'un terrain à la zone artisanale de la Grande Île, qui leur permettent de travailler dans de bien meilleures conditions.

D'une année sur l'autre, ils sont amenés à effectuer un certain nombre de tâches répétitives qui constituent l'essence même de leurs missions. Il en est ainsi :

- de la mise en place des illuminations de Noël pour le plus grand plaisir des enfants mais également des plus grands, et de la surveillance de l'éclairage public avec la nacelle communale;
- du déneigement qui, en particulier au cours de l'hiver 2018, leur a pris beaucoup de temps du fait des abondantes chutes de neige auxquelles la commune a du faire face. Parfois, dès 4h du matin, toute l'équipe est sur le terrain, au volant des divers engins de déneigement ou avec une pelle dans les mains pour permettre aux scolaires de rejoindre leur bus et aux gens d'aller travailler dans les meilleures conditions possibles;
- de l'entretien des voies communales et chemins ruraux avec entre autres, le rebouchage régulier des trous sur les voiries par des campagnes d'enrobés à froid (5 semis de 30 T en 2018) ou du curage des caniveaux,
- du soufflage et du ramassage des feuilles;
- de la préparation des festivités qui, du fait de l'intense vie associative de Chorges, les mobilise quasiment chaque WE, tant pour les installations que pour la récupération du matériel, voire plus en période estivale;
- de l'entretien des nombreux bâtiments communaux (mairie, écoles, salle des fêtes, ancienne école, restaurant scolaire, BNPA, crèche) qui nécessitent des travaux de peinture, de menuiserie, d'électricité, de maçonnerie, ...
- de l'entretien du parc de véhicules pour lequel la commune s'est équipée de divers maté-

riels qui permettent de limiter l'appel à des mécaniciens extérieurs;

- du maintien d'une ville propre par un passage régulier de la balayeuse dans les rues du village;
- de l'entretien des espaces verts avec la tonte, les plantations de fleurs, l'arrosage;
- du débroussaillage et de la tonte du camping municipal afin de garantir à notre clientèle touristique un accueil de qualité dans un espace privilégié.

Mais la commune fait le choix aussi de profiter de l'ensemble des compétences de ses agents pour les faire intervenir sur des chantiers ponctuels et spécifiques. Ainsi, en 2018, ils ont mis en conformité 2 périmètres de protection de captage d'eau potable : celui du Font du sec qui alimente le hameau des Bertrands et des Jurians et celui des Girards. Les travaux ont consisté tout d'abord à débroussailler l'emplacement du périmètre puis à préparer le terrain pour finalement poser la clôture dudit périmètre.

Il y a eu aussi cette année l'élagage des platanes d'entrée de ville, chantier qui doit se mener une fois tous les 3 ou 4 ans si l'on veut garder une forme harmonieuse à ces arbres.

Ainsi, la commune s'appuie d'année en année sur cette équipe compétente et professionnelle pour trouver un équilibre entre la nécessaire réponse qu'elle doit apporter aux besoins du quotidien pour satisfaire les attentes des Catu-riges et la réalisation de chantiers spécifiques, permettant de limiter les frais liés à l'intervention d'une entreprise.



Aménagement de l'entrée de ville ouest-gare

2 ans jour pour jour après l'inauguration du carrefour giratoire sur la RN94, les travaux d'aménagement du parvis de la gare confortant la requalification de l'entrée de ville ouest ont été inaugurés le 6 juillet 2018 en présence de tous les partenaires financiers.



En effet, le jury a tenu à saluer la pertinence de la démarche compte tenu de l'attractivité touristique et du flux généré par la RN94.

Il a également relevé la gestion réussie des problématiques plurielles comme l'infrastructure routière, la proximité commerciale, la perspective visuelle sur le village et les massifs montagneux ainsi que la gestion de publicité extérieure.

■ En effet, après 10 ans d'implication (nombreuses études routières et d'aménagement urbains) et de ténacité de la municipalité (auprès des partenaires financiers), la Commune a réussi son pari !

Aujourd'hui, Charges a retrouvé une entrée de ville digne de ce nom et réussi à modifier la perception des usagers de la route nationale.

Ces travaux facilitent les déplacements, grâce à l'aménagement d'un pôle d'échange multimodal près de la gare SNCF accessible à tous, et renforcent son attractivité grâce à la pose de mobilier urbain adapté, d'un relais d'informations services et la présence d'espaces verts de qualité.

Pour rappel, d'un montant de 596 536 € HT, ces travaux ont bénéficié du soutien de l'Etat, la Région Sud, du Département des Hautes-Alpes et du PAP-RTE.

■ Pour ces travaux, la Commune a candidaté à deux concours : le Grand Prix Départemental de la Construction et de l'Aménagement Durable 2018 et le Concours National des Entrées de ville et Reconquête des franges urbaines.

Nos efforts ont été perçus positivement puisque nous sommes heureux de vous annoncer que Charges est Lauréat de la 15^{ème} édition du Concours national des entrées de ville.



La remise des prix a eu lieu le 13 décembre 2018 au Ministère de la Culture à Paris.



Afin d'achever complètement la revitalisation de cette zone entre la Gare SNCF et l'Intermarché, la municipalité travaille actuellement avec la Communauté de Communes de Serre-Ponçon à l'étude de programmation de la **réhabilitation du bâtiment pouvant intégrer les futurs locaux de l'Office du Tourisme Intercommunal.**



Maître d'œuvre Zone Sportive

Conformément à ce que nous vous avons annoncé l'an passé, un appel d'offre a été lancé courant de l'été 2018 pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la zone sportive et de loisirs de Pré Marchon.

■ 4 propositions ont été reçues et analysées et c'est le groupement **Agence Paysages-Architecte Frédéric Nicolas et Agence Planisphère qui a été choisi.**

Une 1^{ère} réunion de travail a été organisée avec visite sur place le 23 novembre 2018 afin de débiter les études de faisabilité et d'esquisses du **projet qui se réalisera en plusieurs tranches.** Il est d'ailleurs prévu de rencontrer les représentants des fédérations sportives en janvier 2019 afin de pouvoir bien dimensionner les équipements souhaités. Nous vous tiendrons bien entendu informés des suites de ce projet via le site Internet de la Mairie.

■ **Ce projet estimé à 845 000 euros HT** pour la tranche 1 (tennis, terrain multisports, skate park, club-house vestiaires...) **doit être financé par des subventions dont certaines sont encore en cours d'instruction.** C'est pourquoi celui-ci est susceptible d'évoluer tant que les soutiens de nos partenaires financiers ne sont pas acquis en totalité.



Mediathèque

Pour rappel, le coût des travaux s'élève à 878 490 € HT (marchés signés) + 50 000 € HT de Travaux Supplémentaires et les subventions ont été accordées à 80% réparties entre la DRAC (44%), la Région Sud (16,5%), le Département des Hautes-Alpes (2%) et la CCSP (16,5%).

■ Le suivi du chantier de la médiathèque s'est poursuivi de manière hebdomadaire toute l'année 2018. Il n'a pas été facile de suivre les entreprises et d'exiger de leur part le respect du planning des travaux.

En effet, certaines entreprises ayant pris d'autres engagements notamment en juillet-août ont accusé de nombreux retards sur leurs interventions, décalant la date de livraison de la médiathèque, sans en mesurer les conséquences pour la Commune.

Aujourd'hui, nous sommes malgré tout très heureux du résultat et nous sommes fiers de pouvoir vous accueillir dans la nouvelle médiathèque à partir du samedi 19 janvier !

■ D'autre part, nous avons répondu à un appel de l'Etat dans le cadre de l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques.



En effet, depuis juin 2016 et la modification du concours particulier relatif aux bibliothèques de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD), l'Etat soutien techniquement et financièrement à 80% sur 5 ans les collectivités à l'embauche de professionnels permettant l'extension des horaires d'ouverture.

C'est pourquoi, dans ce cadre, l'équipe de la Médiathèque a pu être enrichie de deux mi-temps supplémentaires. (Suite rubrique : Culture et Patrimoine)



↳ Culture et patrimoine

Ouverture de la médiathèque de Chorges Le samedi 19 janvier à 10h

Cette journée sera l'occasion de participer à 2 animations : «Cinéma et fond vert», de 10h à 12h (à partir de 11 ans) et «Contes en pyjama» de 18h à 19h (à partir de 4 ans).

Marie-Paule Fontano, Bibliothécaire, Directrice de la structure, sera accompagnée par Christophe Barniaudy et Caroline Delambily.

DIMANCHE 20 JANVIER JOURNÉE PORTES OUVERTES DE 10H-12H/14H-18H, découverte du lieu avec des visites guidées, exposition «A la découverte de l'Asie» et concert à 20h30.



■ **Christophe Barniaudy, médiateur numérique, formé aux nouvelles technologies** et ayant de nombreuses compétences comme éducateur à l'image et aux médias, animateur multimédia et formateur.

Ateliers créatifs pour ados

Pour les 11-17 ans, sur inscription (8 personnes max)

▶ 19/01/19 → 10H À 12H
« **CINÉMA ET FOND VERT** » viens te filmer devant un fond vert et te transporter dans un monde imaginaire ...

▶ 30/01/19 → 14H30 À 16H30
« **JEUX VIDÉO ASIE** » viens tester des jeux vidéo originaux

▶ 16/02/19 → 10H À 12H
« **CRÉATION DE BD** » viens créer tes bulles sur tablette...

▶ 27/02/19 → 14H30 À 16H30
« **OBJETS PRÉ-CINÉMA** » Viens retrouver l'origine du ciné à travers des objets

▶ 16/03/19 → 10H À 12H
« **ATELIER TABLE MASH'UP** » viens monter ton propre film...

▶ 27/03/19 → 14H30 À 16H30
« **STOP MOTION** » viens découvrir des techniques d'animations

CONTACT
04 92 53 93 30
christophe.barniaudy@mairie-chorges.fr
www.mairie-chorges.fr

Tous les ateliers sont proposés gratuitement sous réserve d'inscription à la médiathèque

des tablettes, liseuses, ateliers de création pour le jeune public...). Pour cela un programme d'ateliers numériques est proposé par trimestre.



■ **Caroline Delambily, Adjointe du patrimoine spécialisée en littérature jeunesse**, titulaire de la Maîtrise IUP, Métiers des Arts et de la Culture, option métiers du livre littérature jeunesse, possède **17 ans d'expérience dans le domaine des livres jeune public.**

Sa grande connaissance du milieu du livre, des auteurs/illustrateurs et des éditeurs va permettre d'étayer les fonds et d'organiser de nombreuses animations pour les enfants.

Ses missions sont d'assurer l'accueil, le planning et le suivi des emprunts des classes, la préparation des animations en lien avec les établissements scolaires en collaboration avec la Directrice de la médiathèque, la participation aux commandes, au catalogage et équipement. **Elle sera également à l'initiative de rencontres d'auteurs et d'événements culturels pour les enfants.**

Le recrutement de ces deux professionnels permettra à Marie-Paule Fontano de **développer la littérature pour les adultes** avec des rencontres d'auteurs et toute une programmation riche et variée tout au long de l'année, sans oublier **l'aide précieuse des bénévoles** pour le prêt, les montages d'expositions, les histoires du mercredi, l'équipement...

Chorges en Résonance(s)
1^{ère} édition en images (les bénévoles, une partie de l'équipe)



Une spécificité architecturale de la médiathèque : **le cocon à histoires**

HORAIRE D'OUVERTURE

- septembre – juin
Lundi/Mardi/Jeudi 15h-18h30
Mercredi 10h-12h/14h-18h30
Vendredi 15h-19h
Samedi 10h-17h en continu

Mardi, jeudi et vendredi matin réservés aux scolaires.

- juillet-août
Lundi/Mardi/Mercredi/Jeudi 9h-12h30
Mercredi 15h-18h30 (bibliothèque à la plage)
Vendredi 15h-19h
Samedi 10h-17h en continu

Fermeture annuelle semaine de Noël

Evénement culturel

⇒ **Vend.14 et Sam.15 juin**

Chorges en Résonances 2^{ème} édition

aux couleurs de l'Italie avec les auteurs/illustrateurs Tiziana Romanin et Tullio Corda.

Commedia dell'arte, cinéma en plein air, animations pour les enfants et repas Italien...
animations pour les enfants et repas Italien....



↳ Evénements / Animations

A Chorges

VOIR LE PROGRAMME DE LA SAISON CULTURELLE 2019 «TOUS EN CULTURE», LIVRÉ AVEC CE JOURNAL.



BILAN ANNÉE 2018 EN IMAGES



POUR CETTE ANNÉE 2019

18 JANVIER > LES VŒUX DU MAIRE
A la salle des fêtes de Chorges à 18h45.

25 MAI > FOULÉE CATURIGES
Courses sportives
<https://lafouleecatourige.wixsite.com/lafouleecatourige>

14-15 JUIN > CHORGES EN RÉSONANCE(S) 2^{ème} éditions
Aux couleurs de l'Italie avec les auteurs/illustrateurs Tiziana Romanin et Tullio Corda.

19 AU 21 JUILLET > FÊTE DE LA ST-VICTOR

27 ET 28 JUILLET > FÊTE DU FEIN

AOÛT 2019 (Début de mois) > FÊTE DE LA RANDONNÉE

15 AOÛT 2019 > FÊTE DE LA BAIE SAINT-MICHEL

17 ET 18 AOÛT > FÊTE DU MARTOURET

24 AOÛT > FÊTE DES BERNARDS

MARCHÉ DOMINICAL
Tous les dimanches matin, toute l'année, dans la Grande Rue.

MARCHÉ NOCTURNE AVEC DES CONCERTS
Tous les mercredis soir en juillet et en août dans la Grande Rue de 20h à 23h.

MARCHÉ DES PRODUCTEURS
Les vendredis en juillet et août Grande Rue de 17h à 22h.



Autour du lac de Serre-ponçon

HIVER 2018 - 2019

STATIONS SKI PISTES ET AUTRES ACTIVITÉS LUDIQUES

RÉALLON

Date d'ouverture
22 décembre 2018

- 12/01/2019 ESF SKI TOUR : Challenge régional
- 26/01/2019 REAL FAT BIKE : Rando 30km. Infos. 06 08 54 21 55
- 03/02/2019
• DERBY DE LA SPATULE EN BOIS : Derby de ski vintage par équipes
- 10/02/2019
• LA TRAFANELLE : course de ski de fond festive et déguisée
- 31/03/2019
• LA RIPAAA RACE : course de luge sur plus de 600m de dénivelé

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- Petits déjeuners au sommet du vendredi
- Pots d'accueil le dimanche soir en vacances et le vendredi soir hors vacances

PENDANT LES VACANCES

- Descente aux flambeaux des moniteurs le lundi
- Descente aux flambeaux des enfants le jeudi
- Spectacles de magie
- Prestations de secours sur télésiège
- Prestations de secours en avalanche
- Visites de la chèvrerie
- Sorties raquettes didactiques
- Baptêmes en chien de traîneaux
- Et bien d'autres activités à découvrir sur place...

CRÉVOUX

Date d'ouverture
22 décembre 2018

Fatbike à assistance électrique
www.crevoux.fr/fr/hiver/montagne/espace-nordique/fat-bikes.html

Activité chien de traîneaux WILD EXPERIENCE : 06 22 22 76 47 - wildexp05@gmail.com
Tarifs : 40€ adulte et 25€ (- de 12 ans) - tarifs de groupe sur demande

+ Wifi gratuit sur le front de neige

LES ORRES

Date d'ouverture
15 décembre 2018

18, 19, 20, 21 mai
Les Orres Winter Trail

DU PRINTEMPS À L'ÉTÉ 2019

7 au 10 juin
Outdoormix Festival «Ride & Party»

15 juin
« Faites du lac »

21 au 26 juin
Alps Epic

29 au 30 juin
SWIMRUNMAN Embrun

5 au 7 juillet
Trad'in Festival

6 au 7 juillet
Enduro World Series #5 Les Orres

25 juillet
Tour de France Etape 18 Embrun > Valloire : Serre-Ponçon à l'honneur

12 au 16 août
EmbrunMan 2019

Mi-juillet à mi-août
Mercredis de feu à Savines-le-Lac

19 Août
Fête de Savines-le lac journée festive - sentier musical de 20 h à 22 h

22 et 23 août
Médiévales d'Embrun

LA MAIRIE ET VOUS

MAIRIE DE CHORGES
Grande Rue - 05230 CHORGES
Tél : 04 92 50 60 30 - Fax : 04 92 50 39 28

■ HORAIRES ACCUEIL MAIRIE

Du lundi au vendredi
8h30 à 12h et de 14h à 17h30
mairie@mairie-chorges.fr

■ ÉTAT CIVIL - CANTINE AFFAIRES SCOLAIRES

Le lundi - jeudi - vendredi
8h30 à 12h et de 14h à 16h30
Le mardi **8h30 à 12h et de 14h à 17h30**
Fermé le mercredi.
etat.civil@mairie-chorges.fr
restauration@mairie-chorges.fr

■ PASSEPORT/CNI

Le mardi **8h30 à 11h30**
et de **14h à 17h**
Le jeudi **8h30 à 11h30**

■ EAU ET CIMETIÈRE

Tous les jours de **8h30 à 12h et**
de 14h à 17h. Fermé le lundi.
Tél : 04 92 50 94 55
eau.assainissement@mairie-chorges.fr
funeraire@mairie-chorges.fr

■ URBANISME ET GESTION DE L'ESPACE

Le lundi et vendredi
8h30 à 12h et de 14h à 16h30 et
sur rdv les jeudis matin **8h30 à 11h30.**
Fermé les mardis et mercredis. PLU
consultable sur le site de la Mairie.
urbanisme@mairie-chorges.fr

■ PERMANENCES DU MAIRE

Monsieur le Maire reçoit sur
RDV tous les mercredis 10h à 11h30

■ RÉSERVATIONS DES SALLES MUNI- PALES : olivia.triolet@mairie-chorges.fr

■ MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Lundi/Mardi/Jeudi 15h-18h30
Mercredi 10h-12h/14h-18h30
Vendredi 15h-19h
Samedi 10h-17h en continu
(voir horaires d'été p.21 de ce bulletin)
mediatheque@mairie-chorges.fr

■ OTI (OFFICE DE TOURISME)

DE CHORGES : Tél. 04.92.50.64.25
chorges@serreponcon-tourisme.com
www.serreponcon-tourisme.com

www.mairie-chorges.fr

Pour retrouver en ligne
l'ensemble des coordonnées
des services municipaux,
cliquez sur le QR code !

